

B.P. 245 - 75227 PARIS CEDEX 05

ISSN 0996-5572

Lettre d'information

n° 64

avril - juin 1994

5 F

ÉDITORIAL

Comme nous l'indiquions dans les précédents numéros de ce bulletin, le lobby nucléaire français se replie de plus en plus sur ses méthodes arbitraires. Il ne feint même plus de croire à l'idée de la « transparence ». Que ce soit à Nogent-sur-Seine (où la Commission locale d'Information décide purement et simplement de se réunir sans les associations), ou pour l'usine Mélox (où le démarrage de la fabrication de combustible mixte uranium-plutonium est programmé pour 1995), que ce soit pour Superphénix (dont le redémarrage est attendu peut-être dès ce mois d'août) ou pour le prétendu débat sur l'énergie (le nucléaire est hors débat et les conclusions sont rédigées d'avance), l'industrie nucléaire a pris ses décisions et veut désormais que les hommes politiques s'exécutent. Ils le font, sans même murmurer...

Le comble, c'est quand on entend parler de leurs « années Pompidou » avec un attendrissement simulé. Les hommes d'Etat formés à cette époque-là, Balladur, Chirac, mais aussi Delors (qui fut le conseiller de Chaban Delmas quand il exerçait la fonction de Premier ministre) semblent désormais les héritiers inévitables du pouvoir. De toute façon, ils le croient et agissent en conséquence. Ce dont peu de contemporains veulent se souvenir aujourd'hui, c'est que le programme nucléaire a été véritablement mis sur pied par les équipes de Pompidou (Giscard n'a fait que poursuivre le mouvement et Mitterrand l'a ratifié à son tour). Le lobby nucléaire se sent donc plus fort que jamais. Et même si les absurdités de sa gestion lui font admettre de ne pas commander de centrales nucléaires d'ici l'an 2000 (décision du conseil d'administration d'EDF le 20 juin), il ne veut reculer sur aucun de ses projets, car il sait que le nucléaire en France est un château de cartes dont il ne faut retirer aucun élément, sous peine d'entraîner tous les autres.

Le thème de la « transparence » du nucléaire a été finalement jugé trop risqué. Tout se passe comme si la population française laissait à l'accident le soin d'arrêter cette folie !

Paris, le 25 juillet 1994

Paris, le 17 juillet 1994

Communiqué du Comité Stop Nogent-sur-Seine

Merveille de la « transparence » : une CLI clandestine !

Les associations ont été exclues de la réunion de la Commission locale d'information, qui s'est tenue à leur insu le 27 juin 1994 à Nogent-sur-Seine alors que EDF était là pour présenter son point de vue aux maires de la région. Une telle manœuvre liquide toute participation effective des associations.

Cette CLI sur la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, à peine reconstituée, n'était encore qu'un fantôme dépourvu de moyens de fonctionnement. Elle a décidé de se faire clandestine : les prétendus « rails de la transparence » sur lesquels son président, M. Ancelin, affirmait se trouver, l'ont mené à l'opacité la plus complète.

Dans une telle structure, les élus se trouvent coupés des associations et de la population et ne peuvent qu'être les otages d'une technocratie qui, après quelques hésitations, retourne à la méthode du mensonge éhonté et systématique.

Le comité Stop Nogent-sur-Seine refuse désormais de se considérer comme membre de cette CLI et d'y apporter sa caution*. Il inclut maintenant dans ses activités la dénonciation de cette Commission locale de Désinformation.

Pour le comité Stop Nogent-sur-Seine,

le représentant légal,

* voir la lettre adressée au président de la CLI, p. 2

SOMMAIRE

Éditorial	page 1	Action le 26 avril devant la centrale de Nogent	page 4/6
Communiqué à propos de la CLI de Nogent	page 1	Des failles dans la conception	
Lettre au président de la CLI de Nogent	page 2	de la sûreté nucléaire	page 7
La marche contre Superphénix	page 3	Droit de réponse au <i>Monde</i> , sur Tchernobyl	page 8
Communiqué à propos de Superphénix	page 3	La France et la radioprotection	page 9
La réunion du 23 avril à Nogent	page 3		

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA CLI

Paris, le 17 juillet 1994

au président de la CLI,
M. G. Ancelin

Monsieur,

Nous avons appris par la presse qu'une séance de la CLI s'était tenue le 27 juin avec les représentants d'EDF et de diverses administrations, à l'attention des maires de la région.¹

On ne saurait mieux signifier l'exclusion des associations et de la population de cette commission locale où, depuis sa recréation à l'automne 1993, la désinformation n'a cessé de le disputer à la propagande pronucléaire. En novembre 1993 déjà, vous aviez tenté d'organiser une réunion pour les enseignants, sans inviter les associations et en faisant référence à une brochure de « vulgarisation » partielle². Cette fois-là, informés par la presse, nous avons pu néanmoins être présents et faire les interventions indispensables à une information équilibrée.

La première véritable réunion de CLI, en février 1994, ne fut même pas convoquée régulièrement, avec le délai de trois semaines imposé par ses propres statuts (vous vous étiez engagés à ce que cela ne se reproduise pas). Nous avons néanmoins posé les questions les plus urgentes. Elles n'ont pas reçu de réponse sérieuse à ce jour, puisque seul un « avant-projet de réponse » (sic), parfaitement dilatoire, a été délivré par EDF deux mois plus tard.

En juin, la deuxième réunion de la CLI pour l'année 1994 a été dissimulée à ses membres encombrants. De cette façon, il n'y avait plus de questions embarrassantes !

Lorsque nous avons accepté en octobre 1993, sur invitation des pouvoirs publics, de participer à cette CLI, nous avons exprimé nos réticences devant le mode de fonctionnement choisi. En dépit de cet obstacle, nous avons décidé de faire une nouvelle fois la démonstration que les antinucléaires acceptent le débat, même dans les conditions les plus défavorables pour eux. Force est de constater aujourd'hui que vous n'avez pas respecté vos engagements, pourtant fort limités ! L'industrie nucléaire ne peut supporter la moindre ombre de discussion effective : elle a tant à cacher, notamment qu'elle fait courir aux populations un risque industriel inacceptable...

Le pas de clerc dont la CLI de Nogent-sur-Seine s'est rendue responsable le 27 juin s'inscrit dans le contexte d'une régression délibérée du lobby nucléaire depuis un an vers les vieilles méthodes du secret et de la dissimulation³. La « transparence » est au-dessus de ses forces.

En tant que président, vous êtes maître de la convocation des réunions de CLI. Nous vous tenons pour le principal responsable de la politique de duplicité et de fait accompli à la CLI de Nogent-sur-Seine.

Nous ne nous considérons plus comme membre de cette structure manipulée.

Pour le comité Stop Nogent-sur-Seine,
le représentant légal,

¹ *Libération-Champagne* du 1er juillet 1994

² Intitulée « Le Risque nucléaire », cette brochure est diffusée par le Centre régional de Documentation pédagogique de Dijon, B.P. 490, 21023 Dijon cedex. Elle a été distribuée, à la fin de la réunion de novembre, aux enseignants qui s'étaient déplacés. L'un des principaux coordinateurs de cet opuscule est M. Brangbour, qui représente la DDASS à la CLI. Il s'était illustré en avril 1993, lors d'une réunion préparatoire de la CLI, par une déclaration ahurissante sur l'excellence de la radioprotection en France (« la meilleure du monde »). L'Etat français a montré au mois de juin 1994 qu'il était le seul au monde à refuser les recommandations internationales de la Commission Internationale de Protection Radiologique (qui prône une protection améliorée). Devant l'énormité de cette position, l'Etat français a dû reculer en juillet. Cette palinodie sur la question des normes de radioprotection est on ne peut plus révélatrice de l'arriération française dans ce domaine.

³ L'affaire « Superphénix » et le prétendu débat sur l'énergie en sont d'éloquentes illustrations.

LA MARCHÉ CONTRE LE REDÉMARRAGE DE SUPERPHÉNIX

En février 1994, le gouvernement a pris la décision de redémarrer Superphénix, ce surgénérateur qui n'a fonctionné que six mois en sept ans. Nos lecteurs trouveront ci-dessous le communiqué que nous avons diffusé, dès que l'information a été rendue publique. Les pages suivantes détaillent les actions que nous avons menées à Nogent-sur-Seine dans le cadre de la marche nationale : une réunion publique le 23 avril et un lâcher de ballons devant la centrale le 26 avril. Nous avons bien entendu participé à la manifestation finale, le 8 mai à Paris. Les « Européens contre Superphénix » tentent bien entendu de procéder à d'ultimes recours, dont nous tiendrons informés nos lecteurs et adhérents.

Communiqué de presse

50 milliards pour surpasser Tchernobyl

Superphénix restera un des plus longs scandales technologiques de ce pays, pourtant déjà fort riche en la matière. Ce réacteur a fonctionné six mois en sept ans, alors qu'il devait frayer une voie nouvelle et presque illimitée à la production d'électricité. Qu'à cela ne tienne : on décide maintenant de changer la fonction de cette merveille d'impuissance technologique, qui servira désormais... à chercher. Et quoi donc ? Ils ne savent pas, mais ils espèrent bien trouver !

Les 50 milliards de francs déjà jetés dans ce gouffre sont encore peu de chose en regard du risque qui est froidement pris aux dépens de la santé et de la sécurité des populations avec ces 5 tonnes de plutonium et ces 5000 tonnes de sodium.

Dans un communiqué diffusé le 20 juin 1992, avec 77-Provins Écologie, Les Amis de la Terre de Troyes et le Comité de Sauvegarde de la Champagne méridionale, nous écrivions :

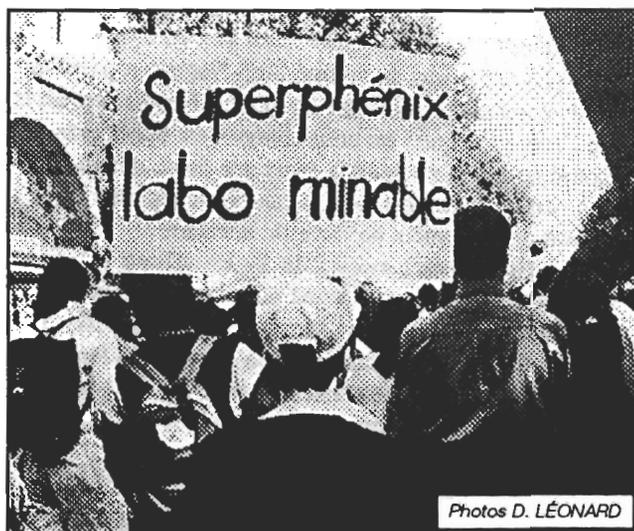
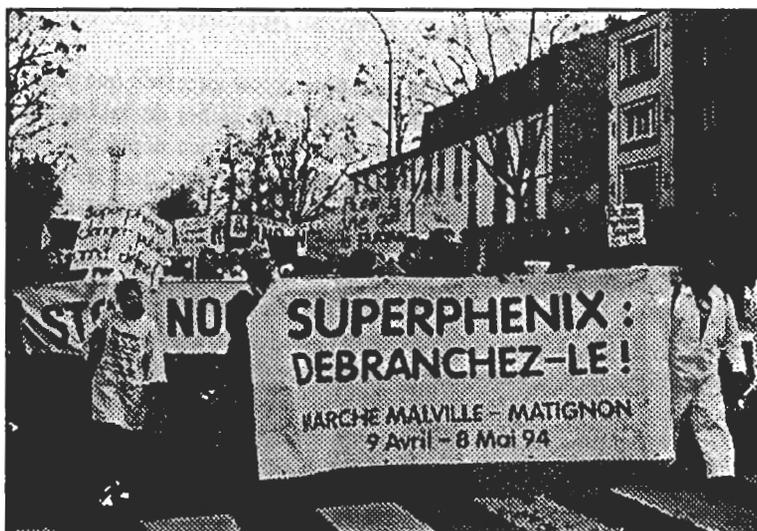
Les responsables politiques en place à ce jour qui prendraient la décision criminelle du redémarrage de Superphénix doivent savoir que leurs noms ne seront pas oubliés.

Afin que cette fois, ils ne puissent se déclarer eux-mêmes « Responsables mais pas coupables »...

Cette décision a été prise de manière précipitée, sans même attendre les débats promis. Quand se produira l'incident ou l'accident, les responsables en seront d'autant plus simples à connaître, ils auront beau tenter de se réfugier derrière les Garretta du nucléaire, nos voix s'élèveront encore.

Le Comité Stop-Nogent dénonce ce coup de force et appelle tous les antinucléaires à se mobiliser pour la marche qui doit avoir lieu de Malville à Paris du 9 avril au 8 mai.

Paris, le mardi 22 février 1994,
Comité Stop Nogent-sur-Seine



Photos D. LÉONARD

LÂCHER DE BALLONS À NOGENT-SUR-SEINE

Le mardi 26 avril à 14 heures, pour fêter l'arrivée de la marche contre Superphénix à la centrale de Nogent-sur-Seine, Provins-Ecologie et le Comité Stop-Nogent ont effectué un (nouveau) lâcher de ballons (1000), gonflés à l'hélium.

Nous avons choisi cette manifestation qui joignait l'utile à l'agréable : aux ballons étaient accrochées des étiquettes qui permettraient à ceux qui les trouveraient de nous les renvoyer, en mentionnant la date et le lieu de leur trouvaille, pour nous permettre d'étudier la carte de dispersion des radioéléments en cas d'« excursion » plus au moins intempestive d'un des deux réacteurs nucléaires de Nogent.

Les préparatifs ont été terribles... Les ballons multicolores ont commencé par exploser. Soit on les gonflait trop, soit les coins des étiquettes les faisaient éclater, une fois qu'ils étaient stockés dans le filet de rétention. La parade fut d'arrondir les angles avec des ciseaux. Nous ne fûmes pas trop d'une douzaine pour achever tous ces préparatifs... Quelques flics étaient naturellement présents, mais... ils ne se sont même pas donnés la peine de donner un « coup de main » !

La marche est arrivée vers treize heures, amenant avec elle quelques badauds qui nous ont volontiers aidés. Le premier filet à ballons étant plein, il nous fallut en improviser un second au moyen d'un gigantesque film de protection pour les fraisières et une ficelle non moins interminable. Bref, une bonne rigolade...

Vers quinze heures, au moment du lâcher de ballons, nous étions une centaine près de la centrale de Nogent. Chacun a trouvé très beau de les voir s'élever mollement, puis passer à très grande vitesse au dessus de la colonne de vapeur d'eau des tours de refroidissement en direction de l'est. Les trois d'entre nous qui étaient occupés à chasser les ballons récalcitrants restés accrochés aux mailles du filet n'ont finalement pu lever les yeux que lorsqu'ils étaient déjà minuscules. La marche est repartie en traversant la ville de Nogent, en direction de Saint-Aubin.

Une belle journée, donc. Quelques Nogentais s'étaient déplacés, mais à peine plus que pour la réunion publique qui annonçait cette journée, trois jours plus tôt. Un spectacle de plein air, c'est agréable, mais une information antinucléaire documentée fait certainement autant de bien...

Brigitte

LA RÉUNION DU 23 AVRIL 1994 À NOGENT-SUR-SEINE

Après une introduction de P. Carroué, de Provins-Ecologie, sur les raisons qui amènent une association écologiste à lutter, entre autres choses, contre la présence d'une centrale nucléaire, on a assisté à la diffusion d'un court film d'animation mettant en scène un enfant à la poursuite d'un ballon qui l'emmène à la campagne, où ils découvrent une centrale atomique (devant le chagrin de l'enfant, le ballon finit par emmener la centrale très loin) *.

Henri Octor, du comité Stop-Nogent, a fait un premier exposé sur le vieillissement des centrales nucléaires, sur les risques d'accident que cela implique, ainsi que sur les conséquences sanitaires qu'auraient dans la région de Nogent un accident même « limité » et « maîtrisé » dans cette centrale atomique.

Claude Boyer, du comité Stop-Nogent, a passé en revue la question de l'énergie en France. Non seulement le « débat sur l'énergie » que l'on nous annonce est biaisé (pas question de mettre en jeu le nucléaire), mais une étude détaillée de la question permet d'avancer qu'il serait beaucoup plus facile qu'on ne le croit généralement de sortir du nucléaire.

Enfin, Yves Lenoir, de Bulle Bleue (et coauteur de « Tchernobyl-sur-Seine », un roman fondé sur un scénario d'accident nucléaire grave à Nogent) a parlé d'une étude comparée qu'il a effectuée sur la fameuse indépendance énergétique française, entre 1973 et 1990 **. Il apparaît que, derrière les chiffres manipulés par les comptables de EDF et

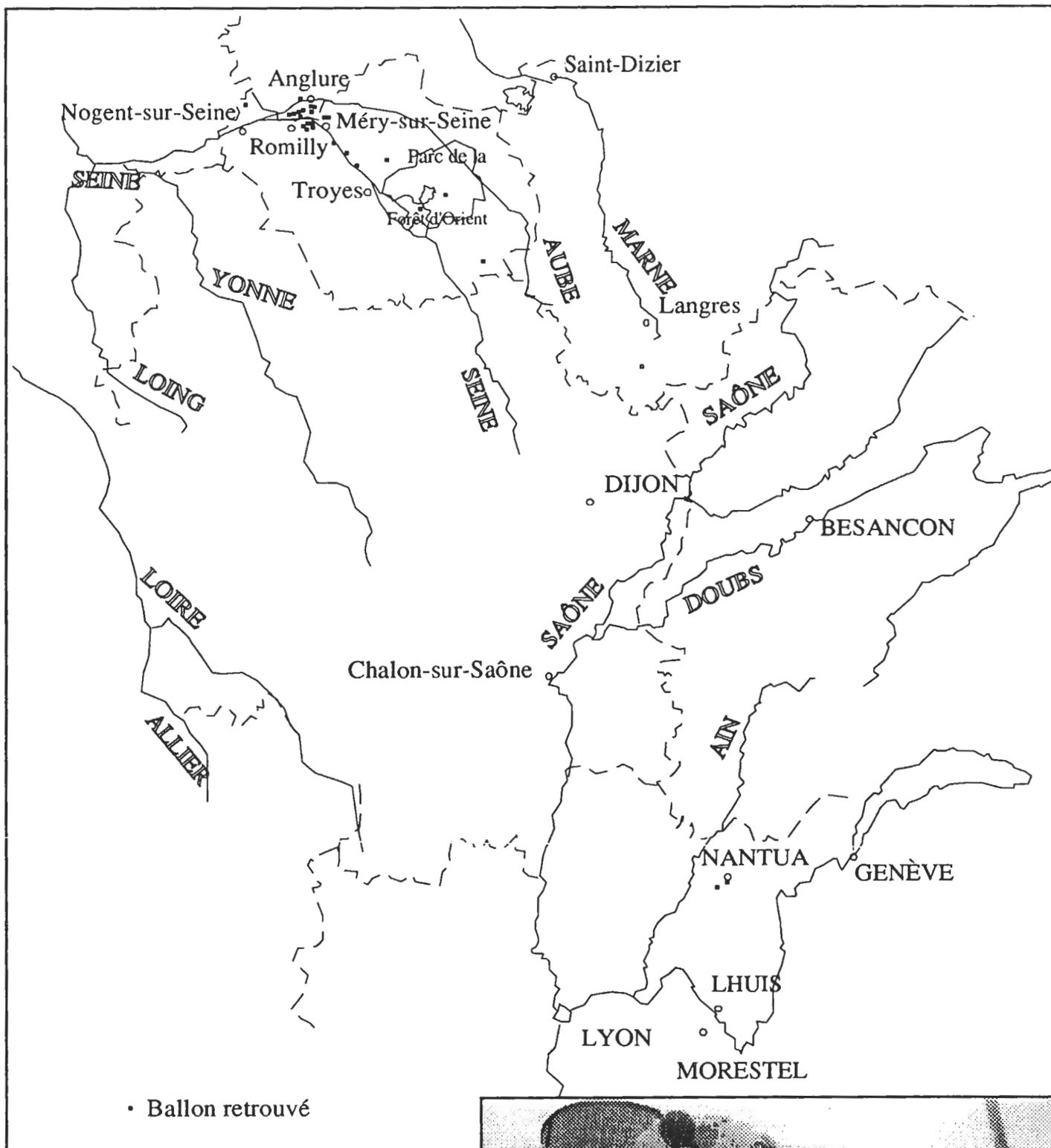
autres technocrates, la dépendance n'a pour l'essentiel guère varié et que le nucléaire n'assure que 15 % environ des besoins énergétiques nationaux... (la propagande de EDF parle toujours de 75 % de l'électricité, en laissant entendre au public que c'est la même chose que l'énergie).

Cette réunion tombait à la fin des vacances scolaires de Pâques, mais elle avait été largement annoncée. Nous avons en effet publié un communiqué accompagné d'un document révélant qu'EDF préférerait ne pas effectuer certaines opérations de maintenance et ce communiqué avait été fort bien diffusé par la presse de la région (cf. bulletin n° 63). D'autre part, une diffusion d'un texte de quatre pages avait été assurée dans toutes les boîtes aux lettres du Nogentais (6 000 environ).

La population locale était donc aussi informée que possible de cette réunion du 23 avril et du lâcher de ballons du 26 avril. Or, dans les deux cas, elle s'est fort peu déplacée... Tout se passe comme si cette population estimait que les antinucléaires doivent simplement jouer le rôle de contre-experts, pour limiter la folie du nucléaire sans toutefois l'arrêter (cela fournit des rentrées financières aux communes proches !). Mais un tel « calcul » oublie que seule une mobilisation de la population pourrait permettre d'une part d'avoir les informations indispensables et d'autre part de peser efficacement sur les décisions prises par EDF. D'autant plus que ces informations montreraient selon toute probabilité qu'il faut sortir du nucléaire au plus vite, c'est-à-dire *avant* l'accident.

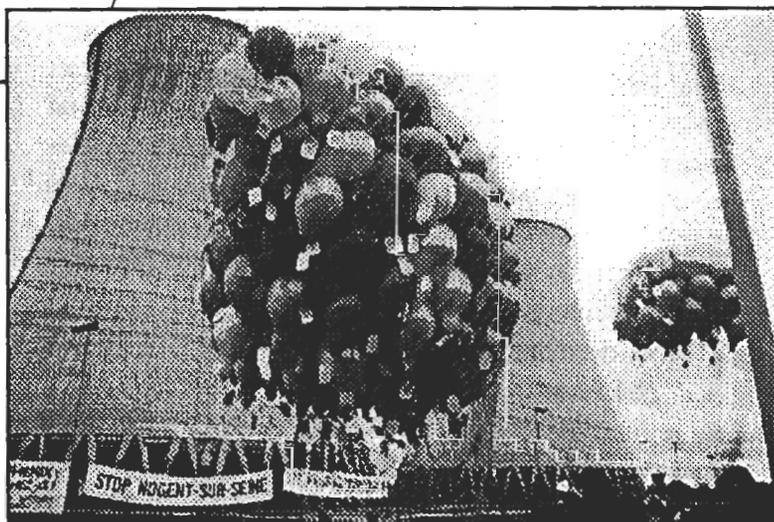
* Deux petites tours et puis s'en vont... , de Nicole Domec.

** On peut lire un résumé de cette analyse dans la *Gazette nucléaire* n°135-136 (juin 1994) (adresse : GSIEN, 2 rue François Villon, 91400 Orsay).



Répartition des ballons lâchés le 26 avril 1994 devant la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine et renvoyés au comité Stop-Nogent :

- Aube : 14 ballons sur 11 communes
- Marne : 18 ballons sur 11 communes
- Haute-Marne : 1 ballon sur 1 commune
- Ain : 2 ballons sur 2 communes



UN PARI STUPIDE :

COMMENT FAIRE PESER UNE GRAVE MENACE SUR LES VINS DE CHAMPAGNE
ET L'EAU CONSOMMÉE DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Le 26 avril 1994, à l'occasion du passage de la marche contre le redémarrage du réacteur Superphénix, le comité Stop Nogent-sur-Seine a procédé au lâcher d'un millier de ballons devant la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Ils étaient munis d'une étiquette demandant de les renvoyer en indiquant dans quelles conditions ils avaient été trouvés. Ont été ainsi repérés 35 ballons tombés sur 20 communes différentes, dans 4 départements (voir tableau et carte, p. 5). Leur répartition donne une image de la dispersion des retombées radioactives en cas d'accident grave à Nogent dans des conditions météorologiques analogues.

Deux points importants retiennent l'attention. L'axe des retombées traverse la partie sud du vignoble champenois, située aux environs de Bar-sur-Aube et de Bar-sur-Seine. Un ballon a été renvoyé par un producteur de cette région. Dans d'autres conditions météorologiques, fréquentes, c'est la partie nord du vignoble champenois (qui commence à une dizaine de kilomètres seulement de Nogent-sur-Seine) qui pourrait être atteinte. Ces constatations illustrent la gravité des conséquences économiques qui peuvent résulter de rejets radioactifs accidentels provenant d'un réacteur de Nogent, *même s'ils sont limités*.

Le second problème concerne l'approvisionnement en eau de l'agglomération parisienne, c'est-à-dire une dizaine de millions de personnes. La plupart consomment de l'eau provenant de la Seine. Les opposants au projet qui a conduit à la construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine ont d'emblée dénoncé le risque particulièrement lourd qui résulte de cette situation. Un palliatif, officiellement satisfaisant, a été mis en place : en cas de rejet accidentel important de radioactivité, l'eau de Seine contaminée dans la région de Nogent serait rapidement chassée jusqu'à la mer par l'ouverture d'un réservoir se déversant dans l'Aube. Provisoirement, l'alimentation en eau des Parisiens et banlieusards serait assurée par la Marne.

Ce discours ne considère que le cas d'une contamination de la Seine localisée, aiguë mais très limitée dans le temps. Les retombées de ballons lâchés le 26 avril font apparaître un autre type de situation.

Le nuage de ballons a longé la Seine en amont de son confluent avec l'Aube, est passé sur le lac de la Forêt d'Orient, qui régule le débit de la Seine, sur les sources de l'Aube et celles de la Marne. Ainsi les bassins supérieurs de la Seine, de l'Aube et de la Marne peuvent être *simultanément touchés* par des retombées radioactives provenant de Nogent-sur-Seine. La contamination de l'eau de la Seine et de la Marne au voisinage de Paris serait alors relativement faible mais *chronique*, très longue à s'éliminer au gré du lessivage des sols et de l'entraînement de ses alluvions contenant les produits dangereux. Les effets, cumulés dans le temps, sur la santé d'une dizaine de millions de personnes seraient au total considérables.

L'expérience du 26 avril montre une fois de plus la complexité et la gravité des risques pris en faisant le pari qu'en aucun cas les accidents qui peuvent affecter les centrales nucléaires françaises ne seront accompagnés d'importants rejets de radioactivité.

Henri

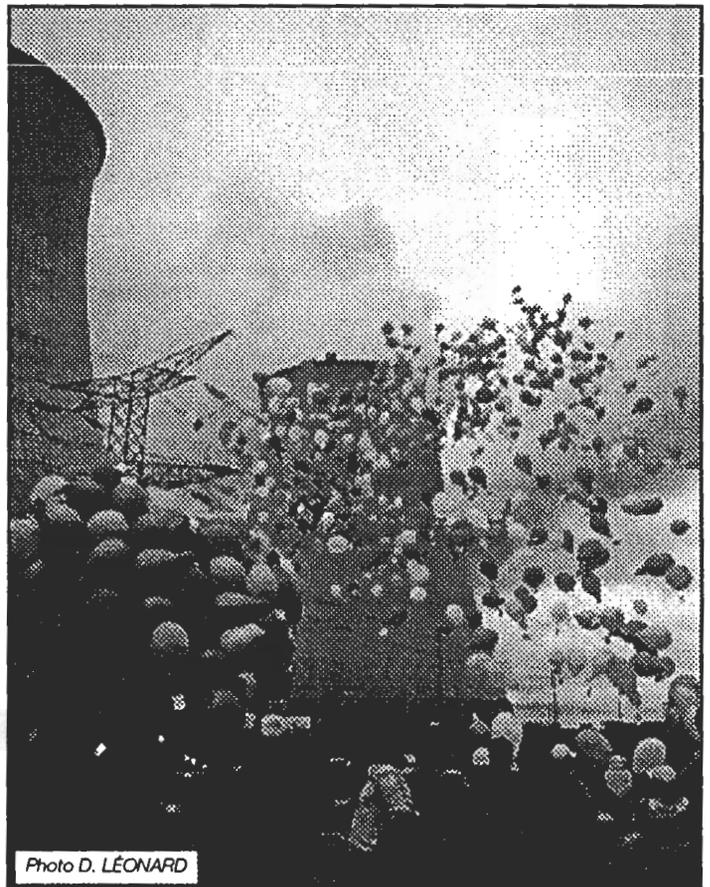


Photo D. LÉONARD

DES FAILLES DANS LA CONCEPTION DE LA SURETÉ NUCLÉAIRE

ou les mésaventures de la redondance

E.D.F. nous rassure toujours en expliquant qu'elle utilise systématiquement des systèmes redondants, c'est-à-dire en double voire plus, de façon à ce que si l'un défaille l'autre marchera pour deux. C'est un des aspects qu'elle met en avant pour se présenter comme une des industries « les plus sûres du monde ».

Il faut d'abord savoir que ce n'est pas original. C'est déjà une pratique systématique par exemple dans l'aéronautique, où on triple au minimum les éléments importants des avions. Beaucoup d'accidents d'avion concernent cependant des systèmes redondants.

Mais surtout, nos braves ingénieurs semblent avoir oublié que lorsqu'on fait deux fois la même connerie, le risque d'accident n'en est pas divisé par deux pour autant... Nogent en a fourni deux illustrations cette année.

Tout d'abord, l'incident que nous vous avons déjà relaté, incident dit « de la flaque d'eau ». Grâce à une flaque persistante, les employés s'étaient aperçu que les deux conduites redondantes d'eau de Seine, servant à l'alimentation en eau d'un

circuit chargé de refroidir les pompes du circuit primaire, étaient fissurées. Elles étaient certes redondantes (en double), mais bloquées par le même bloc de béton : le tassement du sol a amené l'abaissement de ce bloc, et... les mêmes fissures sur les deux conduites au même moment.

Un autre incident a été découvert fin avril, au niveau des connexions de commandes d'équipements cette fois-ci. Il n'était plus possible d'arrêter une pompe du circuit de refroidissement parce que le connecteur permettant de transmettre l'ordre d'arrêt n'était plus en place. Après vérification, six autres connecteurs avaient bougé et ont dû être remis en place ! Bien sûr, pour E.D.F., ceci n'affecte pas la sûreté... Comme le dit si joliment Magnuc, l'incident a dû être classé niveau 1 en raison « du risque de rendre simultanément indisponibles des équipements redondants ». Eh oui, on met en place des éléments redondants, donc semblables, pour améliorer la sûreté, et on s'aperçoit ensuite que les mêmes causes produisant les mêmes effets, lorsque l'un de ces éléments est affecté, tous peuvent l'être...

Sylvie

SOUTIEN À L'ACTION ANTINUCLÉAIRE DE CIVAUX



10 cartes :55 F
50 cartes :160 F
25 cartes :110 F
100 cartes :220 F
Port inclus.
Commandes à :
Planète État d'Alerte
BP 311
47008 AGEN Cedex

Pour plus d'infos sur le procès :
Planète, État d'Alerte
ou Stop-Civaux
(Le pois tout vert route Bonneuil Matours 86000 POITIERS),
ou Greenpeace
(28, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS).

En achetant cette carte vous aiderez les occupants des grues de Civaux (photo ci-contre) à payer les frais du procès. Merci pour eux...

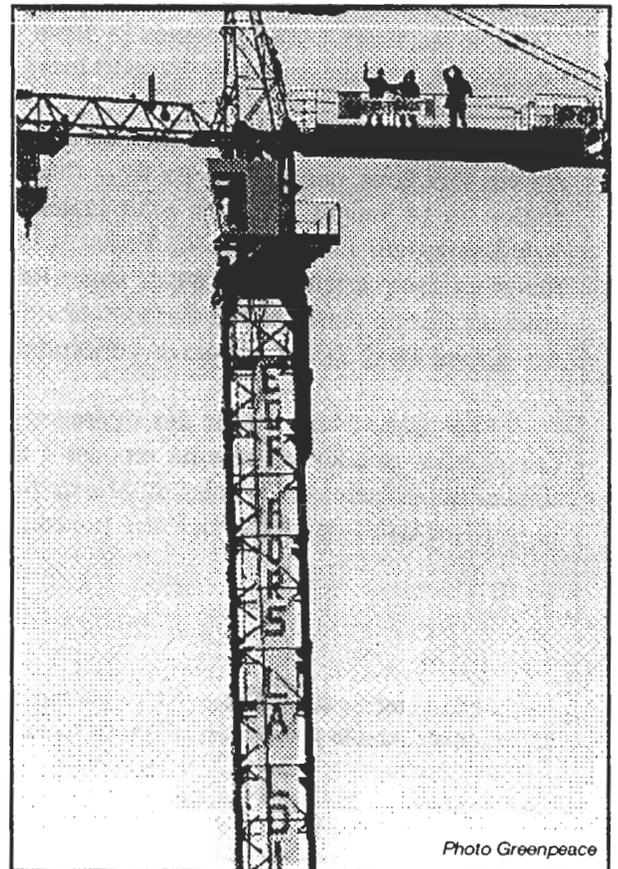


Photo Greenpeace

TCHERNOBYL :

La presse française, dans son ensemble, persiste à taire divers éléments nouveaux apparus depuis deux ans : d'une part, même l'Agence de Vienne considère aujourd'hui que les opérateurs ne sont pas responsables de la catastrophe (voir ci-dessous et n°62, page 5, de notre bulletin) ; d'autre part, un chercheur américain du Massachusetts Institute of Technology est parvenu à la conclusion que ce n'était pas 5 % mais 25 % de la radioactivité du cœur qui avait été expulsé dans la nature au moment de la catastrophe (Alexander Sich, cf Die Tageszeitung du 01/02/94). La presse tait également les évacuations de population qui continuent.

Dans le prochain numéro, nous reviendrons sur la tentative franco-allemande d'aide internationale à la fermeture de Tchernobyl et sur les raisons de son échec.

Paris, le 13 juillet 1994

Droit de Réponse

à J. F. Augereau,
journaliste au *Monde*

Monsieur,

Le journal *Le Monde* passe, aujourd'hui encore, pour le quotidien qui fait l'opinion qui « compte ». Toute information qui y paraît prend un poids qu'elle n'a pas ailleurs. Les omissions, les erreurs, les mensonges dont ses rédacteurs peuvent se faire plus ou moins négligemment l'écho prennent d'autant plus de relief.

Il se trouve que dans votre article intitulé *Les Energies de l'An 2000 (I. Au chevet du nucléaire)* (dans *Le Monde* daté du 14 juin 1994), vous affirmez à propos des réacteurs de type Tchernobyl : « Qu'une série de fautes de procédure soient commises sur ces machines par l'équipe de conduite, comme ce fut le cas sur le réacteur n°4 de Tchernobyl » et l'accident grave se transforme aussitôt en catastrophe ».

Vous êtes dans ce journal l'un des rédacteurs attirés sur le sujet du nucléaire et donc censé bien le connaître. Cette thèse d'une « erreur des opérateurs » est battue en brèche par l'Agence Internationale pour l'Energie nucléaire (AIEA), depuis le début de 1993 (rapport Insag-7). Cette agence de l'ONU était d'ailleurs à l'origine de cette thèse erronée (rapport Insag-1 de 1986), inspirée par les spécialistes russes.

Il est vrai que les médias français n'ont guère reproduit cette mise au point, mais vous ne pouvez ignorer, de par vos fonctions, que *Nucleonics Week* (journal international de l'industrie nucléaire) avait signalé le fait dans son édition du 14 janvier 1993. On avait également pu en lire un écho dans le bulletin WISE (*World Information for Safe Energy*) du 12 février 1993. Enfin, la *Lettre du Comité Stop Nogent-sur-Seine* (n° 62, décembre 1993) avait fourni un compte-rendu en français indiquant ces sources (nous joignons une copie de la page 5 de ce bulletin) et notre service de presse se fait de façon très régulière. L'accident catastrophique de Tchernobyl n'est pas imputable aux opérateurs mais aux erreurs de conception de l'installation et aux procédures établies.

La thèse d'une erreur des opérateurs à Tchernobyl est indispensable à l'industrie nucléaire française. Osez-vous publier la présente réponse à une contrevérité avérée ? Dans le cas contraire, cela confirmerait la rumeur qui présente les articles du *Monde* traitant du nucléaire, et surtout les vôtres, comme faisant l'objet d'une censure préalable du lobby nucléaire français.

Pour le comité Stop Nogent-sur-Seine,

le représentant légal,

P.S. : dans le même ordre d'idée, il conviendrait de corriger la note de l'article que vous avez signé dans *Le Monde* daté du 13 juillet, concernant la position de la France sur la radioprotection : la CIPR-60 prévoit en effet pour nouvelles limites non pas 50 mSv pour la population et 20 mSv pour les travailleurs de l'industrie nucléaire, mais 1 mSv pour la population et 20 mSv pour les travailleurs (les recommandations en vigueur indiquent respectivement, 5 mSv pour la population et 50 mSv annuels pour les travailleurs du nucléaires). L'Etat français se distingue depuis des années par le refus d'appliquer la limite de 1 mSv pour la population. Là encore, vous auriez tiré profit de la lecture de la *Lettre de Stop-Nogent* (n°54).

LA FRANCE VIENS D'ÊTRE CONTRAINTE D'ADOPTER LES NORMES INTERNATIONALES DE RADIOPROTECTION

En juin dernier, notre beau pays démocratique s'était encore distingué lors de la réunion à Vienne de l'Agence Internationale pour l'Énergie Atomique (AIEA), en rejetant une fois de plus l'adoption des normes de radioprotection internationales. Dernier des pays nucléarisés à pratiquer cette obstruction, la France avait alors été montrée du doigt par l'opinion internationale. Face au ridicule, le gouvernement a donc fait marche arrière le 13 juillet, prétextant, pour son image diplomatique, une modification intervenue sur le texte initial, dont il n'aurait pas été informé (version que la presse française a admise sans sourciller !).

Nous voici donc avec une limite annuelle d'exposition, hors rayonnement naturel ou médical, de 1 millisievert au lieu de 5 pour la population (100 millirems au lieu de 500) ; la limite de 50 millisieverts (5 rems) pour les travailleurs exposés n'ayant pas évolué, mais la moyenne annuelle sur 5 ans ne devant pas dépasser 20 mSv (2 rems).

Les limites annuelles d'incorporation par ingestion ou inhalation (LAI) devront donc être revues en conséquence pour obtenir l'équivalence d'exposition « corps entier » en cas de contamination.

Ces normes dites CIPR 60¹ sont applicables en situation normale, c'est à dire hors période post-accidentelle². Elles peuvent être considérées comme très insuffisantes au regard des travaux du REIF³ qui juge le risque 3 fois plus important que la CIPR 60, ou du Pr. Gofman, avec lequel l'écart atteint un facteur 7. N'oublions pas que l'instance internationale est présidée par le patron du nucléaire argentin, et comporte parini ses membres bon nombre de nucléaristes irréductibles, ainsi que des médecins pour qui la radioactivité est le principal outil de travail. Par ailleurs, cette norme ne prend pas en compte les personnes à risque plus vulnérables à la radioactivité, tels les enfants.

Nous voici donc dotés de normes de radioprotection plus contraignantes ; un petit pas a été fait dans le bon sens. Mais faudrait-il encore que ces normes soient respectées, et que le ministère de la Santé, via le SCPRI (service chargé de la radioprotection en France), cesse de ne rien voir, qu'il ne tolère plus, par exemple, que l'on divise par trois les mesures d'irradiations reçues par les travailleurs intérimaires du nucléaire. Quand on sait, de plus, que ce service chargé de nous protéger des rayonnements nocifs a pris pour habitude de considérer la limite à ne pas dépasser comme seuil en dessous duquel il n'y aurait aucun problème, voire de raisonner sur des moyennes, sans tenir compte de la faiblesse de certaines catégories d'individus, des lieux d'habitation ou des coutumes alimentaires⁴, on mesure l'effort qu'il lui reste à faire dans ce domaine. Dans son

rapport de l'Office parlementaire de février 1994, le député Claude Birraux ne cessait de critiquer l'incurie de ce SCPRI, et de préciser que la présence de son (ex) directeur P. Pellerin « arrangeait tout le monde »... « qu'il prenait toute la sauce quand il y avait des problèmes et évitait aux autres, y compris à l'administration et au gouvernement, de prendre les coups »⁵. On peut douter que son projet de loi visant à transformer le service défaillant en Office pour la Protection contre les Rayonnements Ionisants (OPRI), change les vieilles coutumes françaises de désinformation, de dissimulation et de non-intervention (cet OPRI vient finalement d'être créé par un décret paru au J.O. le 21 juillet).

A commencer par l'exploitation de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague, qui dispose d'une autorisation de rejets radioactifs dans l'environnement de plusieurs milliers de fois supérieure à celle d'un site de production d'électricité nucléaire comme Nogent-sur-Seine. Une application effective des normes mentionnées au début de cet article entraînerait le déclassement du site. Le stockage des résidus miniers d'uranium et de thorium fait tout autant problème : le coût amené par une véritable radioprotection atteindrait rapidement l'équivalent des investissements pour l'ensemble du parc nucléaire.

Aussi, la France s'apprête t-elle à répliquer aux institutions internationales en organisant un colloque international à partir d'un rapport qu'elle vient de commander à l'Académie des sciences⁶, et dont évidemment les autorités connaissent les conclusions avant même qu'elles aient été rédigées. Un chiffre suffit à démontrer la mauvaise foi de ces autorités françaises : il a fallu 17 ans pour que l'acquisition officielle des connaissances sur les dangers des rayonnements amène l'acceptation, pleine de réticence, de normes internationales un peu moins inadaptées.

Si l'Etat français est le plus nucléarisé du monde, c'est aussi celui dont la radioprotection est la plus lamentable.

Claude

¹ Commission Internationale de Protection contre les Rayonnements ionisants, publication n° 60.

² Les limites de contamination des aliments adoptées en août 1988 par la FAO (Food and Agriculture Organization) et l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), est de 5 mSv, sur une période maximum d'un an après un accident nucléaire, soit 10 becquerels par kilo ou par litre pour le plutonium 239, 100 pour le strontium 90, 1000 pour l'iode 131 et les césiums 134 et 137, avec une réduction pour les nourrissons à 1 Bq/Kg ou par litre pour le Pu 239 et 100 Bq/Kg ou/litre pour l'I 131. La base de calcul étant une consommation de 550 Kg/an pour les adultes, et de 275 litres de lait pour les nourrissons. En comparaison, la limite de potabilité de l'eau est de 1 Bq/l hors potassium 40 (naturel et inévitable) en période normale. Bien évidemment, chaque pays restant souverain en pareille situation, il est « libre » de respecter ou non cette norme, selon son bon plaisir.

³ Fondation pour la Recherche sur les Effets des Rayonnements, travaux effectués sur l'étude épidémiologique des survivants d'Hiroshima et de Nagasaki

⁴ L'exposition moyenne des populations est de 3 mSv/an, dont un petit tiers par les rayonnements cosmiques, telluriques et le potassium 40 du

corps humain, un gros tiers par le radon, un dernier tiers par la médecine (radiographies, etc.). Certains aliments concentrent plus les radioéléments que d'autres tels les champignons pour les retombées en césium des essais militaires ou de Tchernobyl, le lait pour l'iode 131 ; le radon peut varier d'un niveau quasiment nul à l'inadmissible, selon le site ou les matériaux de construction ; les personnes en mauvaise santé, plus vulnérables à la radioactivité, subissent un nombre plus important d'examen radiographiques...

⁵ Alain Raymond - AFP, 3 février 1994

⁶ Dans son rapport n° 23 de novembre 89, cette institution avait déjà pris position contre la mise en application de normes plus contraignantes. En page 5 du document, on pouvait cependant relever une perle de premier choix : nos académiciens reconnaissaient le caractère « nécessaire » de la traversée d'une cellule par des rayonnements ionisants pour que puissent se développer une tumeur ; par là même, ils reconnaissaient implicitement que tout cancer est radio-induit, même si certains agresseurs de cellules (tabac, produits chimiques, virus...) favorisent cette sinistre maladie qui est responsable de près d'un mort sur quatre.

ENVELOPPES ILLUSTRÉES

ELECTRICITE NUCLEAIRE SUICIDE UNIVERSEL



STOP!

NOGENT-SUR-SEINE

- Un Tchernobyl en puissance aux portes d'une région de 12 millions d'habitants.
- Une menace pour l'alimentation en eau de la région Parisienne.
- Une centrale qui a commencé de s'affaïsser avant même de démarrer.
- Un projet démentiel, inutile, coûteux, peu créateur d'emplois.

THREE MILE ISLAND 1979, TCHERNOBYL 1986, NOGENT-SUR-SEINE 19... ?

Le groupe de Saint-Etienne du M.D.P.L. (*Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté*) édite des enveloppes illustrées.

Une enveloppe « Stop Nogent » existe depuis longtemps déjà (reproduction ci-contre).

Vous pouvez les commander directement au M.D.P.L. aux tarifs suivants :

- 50 F les 95,
- 180 F les 500,
- 250 F les 1000. Port compris.

D'autres modèles sont disponibles, dont un contre Superphénix, un sur les déchets nucléaires et la dernière sur la Yougoslavie, ainsi que d'autres sur la Paix.

**M.D.P.L. 142, rue des Alliés
42100 ST ETIENNE
CCP Lyon 1.161.95 X**

« La lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine » - Directeur de publication : Guy Fargette - CPPAP n°AS 71349

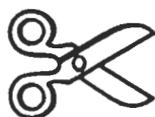
Abonnement : 1 an/5 n° : 50 F - Maquette : Stop Nogent - Imprimerie : Célia Copie.

COMITÉ STOP NOGENT B.P. 245 - 75227 PARIS Cedex 05

☎ 45 45 01 37 (répondeur) - Adhésion : 50 F/an minimum.

Réunions les 1^{er} et 3^e jeudis du mois à 19 h 30 à l'AFPP 46, rue de Vaugirard PARIS 6^e - M° Luxembourg

**ADHÉSION,
MODE
D'EMPLOI...**



B.P. 245 - 75227 PARIS CEDEX 05

*Bulletin
d'adhésion
& d'abonnement*

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ VILLE: _____

Adhésion: 50 F Abonnement à *La Lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine* (1 an) : 50 F (Gratuit pour les étudiants et les chômeurs adhérents du Comité)

Don pour le Comité _____ F Don pour le contrôle de la radioactivité _____ F
Chèques à l'ordre de: " Comité Stop Nogent ".